La Randonnée Crémolane

38460 CRÉMIEU

PRESENTATION DE LA RANDONNEE CREMOLANE
FORUM DES ASSOCIATIONS le 3 septembre 2017

L'objectif de l'association : pratiquer la randonnée, découvrir le patrimoine culturel et géographique.

Les randonnées proposées par La Randonnée Crémolane ont pour cadre la région de Crémieu (Isle Crémieu) et les massifs voisins dans un rayon de 100 km autour de Crémieu : Bauges, Beaujolais, Bugey, Chartreuse, Monts du Lyonnais, Pilat, Vercors,... Elles sont réalisées sous la conduite d'animateurs bénévoles.

La Randonnée Crémolane existe depuis 1995, à l'origine une section de la Jeunesse Sportive de Crémieu et depuis octobre 2006, une association indépendante. Elle est gérée par un Conseil d'Administration de 7 personnes élues par les membres de la section.
Nous avons besoin de bénévoles au Bureau et d'accompagnateurs pour encadrer les sorties de La Randonnée Crémolane.

104 personnes se sont inscrites pour la saison 2016/2017 et participent aux activités proposées par La Randonnée Crémolane.

Toute l'année, elle organise des sorties comme suit :

- le lundi en 1/2 journée- 8 à 12 km, circuits faciles, pour débutants et tous marcheurs,
- le jeudi en 1/2 journée- 12 à 15 km, pour tous marcheurs ou bons marcheurs,
  et/ou en journée entière - 15 à 20 km, pour bons marcheurs ou très bons marcheurs,
- le dimanche, en général en moyenne montagne, toute la journée- 15 à 20 km, pour bons marcheurs ou très bons marcheurs.

Celles en 1/2 journée ont lieu l'après-midi (sauf en période estivale, où nous préférons la matinée).

Le programme des randonnées prévues est remis chaque trimestre à tous les adhérents.

Les rassemblements se font toujours à Crémieu, place du Monument. Les adhérents s'organisent en pratiquant le covoiturage au départ de Crémieu, avec une participation de chacun aux frais de route.

D'autre part, l'Association :

- participe plusieurs fois par an à des marches à thème organisées par d'autres associations,
- organise 1 ou 2 fois par an un séjour de 3-4 jours en maison familiale, en montagne,
- propose des manifestations diverses (fête d'été, fête des rois, etc. ...),
- le 3ème dimanche d'octobre nous organisons une randonnée de village à Crémieu : le Dimanche 15 octobre 2017

Notre saison commence le 1er octobre et se termine le 30 septembre de chaque année.

Les nouvelles adhésions sont acceptées dans la limite des places disponibles. Si vous souhaitez adhérer (12 euros pour l'année saison 2017-2018 laissez-nous vos coordonnées sur l'imprimé de demande d'inscription. Nous vous contacterons dès que possible.

24/07/17

La Randonnée Crémolane - GACON Jean-Claude - 47 rue des moulins - 38460 St Romain de Jalionas
06 73 56 07 97 - larandonneecremolane@orange.fr – www.LaRandonneeCremolane.com

La Randonnée Crémolane

38460 CRÉMIEU

DEMANDE D'ADHESION - 2017-2018

Je soussigné(e)

Mme NOM :	Prénom	Née le :
Adresse		
Téléphone fixe		Portable
Mail		

M. NOM :	Prénom	Né le :
Adresse		
Téléphone fixe		Portable
Mail		

Personne à prévenir en cas d'accident		
Tel	Nom	Prénom

Demande mon adhésion à l'Association "La Randonnée Crémolane"

J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16/07/1984 fait obligation aux associations d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents. Une assurance de base couvrant les accidents corporels est également souscrite. Outre cette garantie qui me sera acquise, il me sera proposé une formule d'assurance facultative pour mieux couvrir mes propres accidents corporels.

En outre je m'engage à :

- Régler ma cotisation par chèque (12 € par personne) à l'ordre de : La Randonnée Crémolane
- Fournir aussitôt un certificat médical de moins de 2 mois attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre, y compris en montagne. Ce certificat est obligatoire pour la prise en charge de l'assurance
- Respecter les termes des Statuts et du Règlement intérieur de l'association
- Etre convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai.

(Mention manuscrite : Lu et approuvé)	.....	.....
	Signature (Mme)	Signature (M.)
A ..... Le…../...../201		

Hors programme de l'association, La Randonnée Crémolane n'est pas couverte.
A chaque randonnée, vous serez équipé(s) de chaussures spécifiques à la randonnée + sac à dos + imperméable + carte vitale et d'identité + coordonnées de la personne à prévenir en cas d'accident

Demande à retourner **AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2017, avec le chèque de règlement, à** :
Jean-Claude GACON - 47 rue des moulins - 38460 St Romain de Jalionas
La cotisation est fixée à 12 Euros par personne pour la période 2017/2018

La loi n° 78.17 "Informatique et Liberté" du 6/01/1978 s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Bureau de l'Association.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA ECARTE